



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juin 2009
Français
Original : anglais

Session de fond de 2009

Genève, 6-31 juillet 2009

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen ministériel annuel : mise en œuvre des objectifs
convenus et des engagements pris sur le plan international
en matière de santé publique**

Déclaration présentée par l'organisation Bien-être de la famille dans la société civile brésilienne, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2009/100.



Déclaration*

L'organisation Bien-être de la famille dans la société civile brésilienne est une organisation non gouvernementale brésilienne qui se consacre à la défense et à la promotion des droits sociaux, socioenvironnementaux, et en matière d'hygiène sexuelle et de procréation, individuels et collectifs, contribuant ainsi au développement social et à l'amélioration de la santé. Depuis 1965, elle s'emploie à élargir l'accès de tous, notamment des plus démunis, des plus marginalisés et des plus nécessiteux, aux services d'hygiène sexuelle et de santé en matière de procréation.

L'organisation estime que la santé est un droit fondamental et défend l'accès universel et sur un pied d'égalité aux actions et services en faveur de la promotion, de la protection et du relèvement sanitaires. Elle s'efforce donc d'appuyer des politiques axées sur les soins de santé pour les femmes, élaborées afin de promouvoir l'application de mesures contribuant à garantir les droits fondamentaux des femmes.

Le cadre international des politiques de santé, notamment en matière d'hygiène sexuelle et de procréation, se caractérise par ses inégalités. On a observé des changements importants ces dernières décennies, en particulier dans les années 90, qui ont fait apparaître de nouveaux défis, lesquels ont été mis en lumière lors des conférences internationales de l'ONU. Plusieurs conférences ont permis de consolider la terminologie concernant les droits en matière d'hygiène sexuelle et de procréation, mais elles n'ont pas suffi pour atteindre les objectifs fixés. Dans le monde, les femmes souffrent toujours de la discrimination et de la violence et elles sont les principales victimes des processus d'exclusion existant à des niveaux et dans des milieux différents.

Relever ces défis implique de prendre des mesures pour renforcer les engagements politiques et financiers afin que les gouvernements puissent élargir les progrès relatifs qui ont été réalisés. L'organisation bien-être de la famille dans la société civile brésilienne exhorte les États Membres de l'ONU à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- Promouvoir l'égalité des sexes par le biais des services sociaux, notamment dans les domaines de l'éducation et des soins de santé;
- Renforcer les politiques intégrées en vue de réduire la morbidité maternelle;
- Garantir l'accès universel aux contraceptifs;
- Garantir l'accès universel à la prévention et au traitement du VIH/sida et de la tuberculose et aux soins y relatifs;
- Proposer des politiques et des services intégrés destinés à répondre aux besoins des adolescents et des jeunes; et
- Créer et renforcer des espaces permanents de dialogue et prise de décisions conjointes entre les gouvernements et la société civile.

* Publiée sans corrections d'ordre rédactionnel.